

CLASSEMENT ET PARENTE DES RACES  
CAPRINES FRANÇAISES VUS PAR LES  
ANCIENS AUTEURS

B. DENIS  
Ecole nationale vétérinaire de Nantes

Résumé

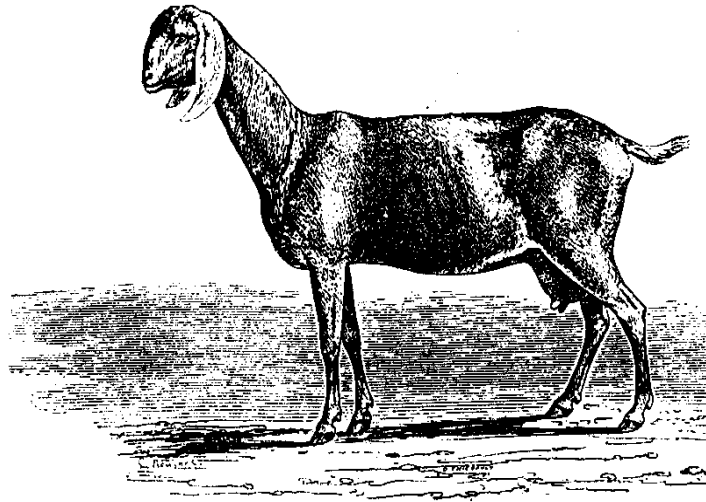
A la fin du 18<sup>ème</sup> siècle et tout au long du 19<sup>ème</sup>, jusqu'à SANSON, la chèvre indigène française est largement ignorée, au profit des races Angora et Cachemire. SANSON fait dériver toutes les races caprines, au plan mondial, de trois races fondamentales : l'Européenne, l'Asiatique et l'Africaine. Il commence à identifier des races françaises, ce travail étant repris de manière plus détaillée par CREPIN et DIFFLOTH. Tous les auteurs paraissent d'accord pour reconnaître trois groupes : alpin, pyrénéen, massif central. La population caprine de la moitié nord de la France est ignorée. La plupart des races répertoriées a, aujourd'hui, disparu.

Envisager, comme nous l'avons fait pour les bovins (DENIS, 1983) la manière dont les anciens auteurs concevaient la parenté et la filiation entre nos races caprines est a priori très simple puisque la chèvre n'a, en France, généré qu'un membre très restreint de races standardisées. Il demeure toutefois intéressant d'intégrer dans cette étude les populations qui n'ont jamais donné lieu au fonctionnement d'un livre généalogique et, d'une façon plus générale, de prendre connaissance des races ou populations qui étaient mentionnées et de la manière dont elles étaient classées.

De la consultation de quinze ouvrages généraux, parus entre 1804 et 1943, il ressort que le seul auteur à avoir fait oeuvre véritablement originale est SANSON. Avant d'exposer ses conceptions et les développements que leur ont donné ses successeurs, nous nous intéresserons néanmoins à ce qui était dit avant lui.

AVANT SANSON

On trouve dans les "Oeuvres complètes de BUFFON" (édition consultée : 1839) les phrases suivantes : "les couleurs les plus ordinaires du bouc et de la chèvre sont le blanc et le noir ; il y en a de blancs et de noirs en entier ; d'autres, en plus grand nombre, sont en partie blancs et en partie noirs ; il s'en trouve aussi beaucoup qui ont du brun et du fauve. Le poil est de longueur inégale sur différentes parties du corps... Il y a différentes races dans l'espèce du bouc, comme dans celle du cheval, mais elles ne sont pas si nombreuses ; nous ne connaissons guère en France que celle des boucs et des chèvres que l'on a apportés d'Angora, et dont la race se croise avec celle qui est naturelle à notre climat."



CHÈVRE D'ÉGYPTE.

BENION (A.)- LA CHEVRE; ASSELIN, PARIS (1878).



Chèvre du Thibet.

L. FIGUIER, LES MAMMIFÈRES.

BASTIEN (1804) reproduit très largement ces passages de BUFFON. L'Abbé ROZIER (édition consultée : 1815) cite, lui aussi, la seule race d'Angora, qu'il souhaite voir se développer en France, afin de réduire nos importations de poil de chèvre et qu'il suggère de croiser largement avec notre chèvre commune, afin d'améliorer la qualité de son pelage. De son côté, la chèvre d'Angora tirerait de ce croisement une amélioration de ses aptitudes laitières.

MAGNE (1857) estime que la "race commune" diffère peu de la chèvre sauvage. Il reconnaît pourtant qu'elle varie beaucoup par la taille, l'absence ou la présence de cornes, le pelage (les poils sont longs ou, parfois, presque ras), l'aptitude laitière et ajoute que ces différences constituent "moins des races que des variétés, disséminées dans tout le pays". Il décrit par ailleurs les races étrangères : l'Angora, souvent importée en France et qui y réussit fort bien, et la chèvre de Cachemire (dont les premières importations dateraient de 1819 selon GOSSIN (vers 1860).

TESSIER (1837) signale que nos chèvres communes ne sont utiles que par leur lait et leur chair, et qu'elles gagneraient grandement à être remplacées par deux variétés exotiques qui, tout en offrant les mêmes avantages, fournissent en outre un poil très fin et très précieux : l'Angora et la chèvre du Thibet. Il cite GROGNIER à propos de la chèvre du Mont d'Or (tantôt à poil ras, tantôt à poil long), qui permet de fabriquer des fromages réputés. GOSSIN (op. cit.) parle également de cette région, qui apparaît comme étant la première où aurait été reconnue une variété de chèvre autochtone intéressante.

Un peu plus tard, YSABEAU, et FIGUIER (1869) distinguent la *chèvre commune*, rustique et bonne laitière, que l'on peut tondre une fois par an bien que le poil n'ait pas grande valeur, la *chèvre à oreilles pendantes*, qui se plaît surtout dans le midi car, en raison de son poil ras elle serait plus sensible au froid (sans doute provient-elle d'Algérie), la chèvre d'Angora et la chèvre du Thibet ou de Cachemire.

BENION (1878) est, semble-t-il, le premier auteur à proposer véritablement un classement, qu'il emprunte à "l'Encyclopédie d'Histoire naturelle". Les races de chèvres sont rassemblées en quatre groupes d'après les caractéristiques de l'oreille :

1) oreilles courtes et droites,

On y rencontre la *chèvre commune* (dont on connaît en France plusieurs variétés, se distinguant par la taille, la couleur, le pelage et diverses autres particularités) mais aussi la *race naine* du Golfe de Guinée et la *race sans cornes* d'Espagne.

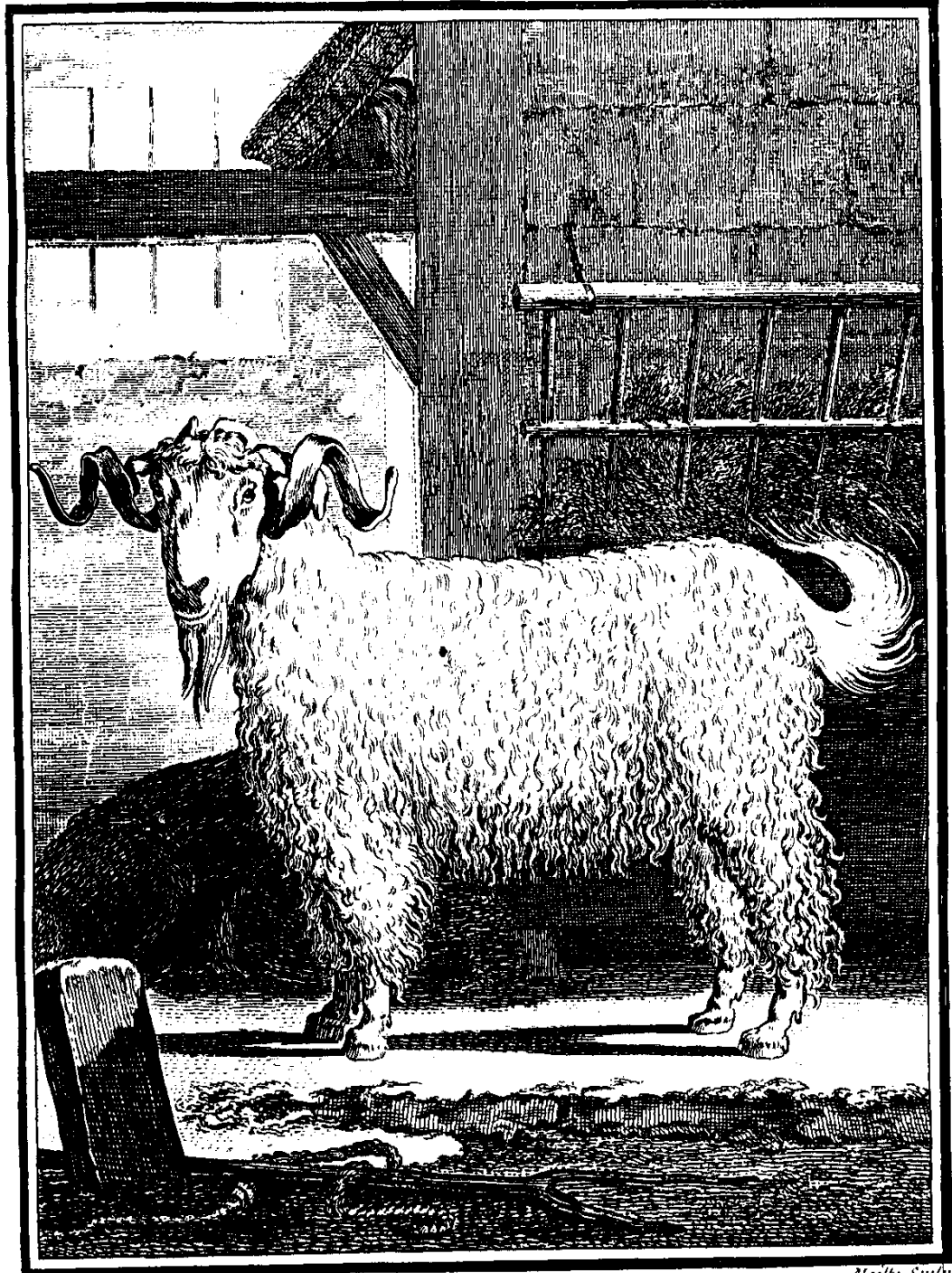
2) oreilles plates, longues et pendantes (*race de Syrie*, *race de Nubie*),

3) oreilles tombantes et toison frisée (*race d'Angora*),

4) oreilles larges, demi-tombantes et à duvet abondant (*race de Cachemire*).

Si l'on admet que les deux derniers groupes gagneraient à être fusionnés, on se rapproche, avec un critère pourtant discutable (oreilles) du classement de SANSON

Au total on note, à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle et tout au long du 19<sup>ème</sup>, jusqu'à SANSON, une large indifférence à l'égard de la chèvre commune et la promotion exclusive de races exotiques productrices de poil. La seule différenciation régionale mentionnée est celle de la population caprine du Mont d'Or.



*De Sève del.*

LE BOUC D'ANGORA.

*Mollet Sculp.*

Oeuvres complètes de BUFFON, Tome V, (XVIIIe siècle).

### LES CONCEPTIONS DE SANSON

Les conceptions de SANSON (1886) ont fait semble-t-il l'unanimité puisque, par la suite, elles ont été reprises et actualisées par d'autres auteurs.

Son travail est d'un grand intérêt, à un double point de vue :

- d'abord, il rassemble toutes les races de chèvres en trois grands groupes, qui peuvent sans difficulté être assimilés à des races "primaires" ou "fondamentales". C'est leur nombre limité qui l'autorise, qui "inspire confiance" en quelque sorte (tel n'est pas le cas des propositions du même auteur pour les bovins ou les ovins). Les races caprines (qu'il appelle, dans son système, "variétés") procèdent de la *race d'Europe*, de la *race d'Asie* (Angora, Cachemyr, Thibétaine), de la *race d'Afrique* (Maltaise notamment). Conformément à ses habitudes, SANSON affecte à chaque race un ancêtre fossile particulier, nanti de caractéristiques craniométriques. Les trois groupes se discriminent bien ;

- ensuite, il est le premier à commencer de mentionner les diverses variétés de la chèvre commune. La race d'Europe se ventile selon lui, en *variété des Alpes* (exploitée surtout dans l'Isère et le Mont d'Or mais rencontrée aussi en Suisse, Tyrol, Alpes italiennes et françaises, Apennins et, surtout, en Corse ; elle présente de grandes variations de taille selon sa localisation mais "il n'y a pas d'intérêt à s'y arrêter"), *variété des Pyrénées* (au pelage toujours brun, de taille moins importante) et la *variété du Poitou* (cornes souvent absentes, grande taille, pelage tantôt brun, tantôt gris, tantôt blanc).

DIFFLOTH (1905,1923) reprend, comme il l'a fait pour l'ensemble de son oeuvre, le classement de SANSON mais rentre plus dans le détail. De son côté, CREPIN (1906), sans utiliser les qualificatifs de race ou variété au sens de SANSON, adopte, lui aussi, le même classement et l'étoffe encore plus. Intéressants à considérer sont également les livres de Jenny NATHAN (1943) et de CHARON (1942).

Nous nous proposons, d'après ces différents auteurs, de présenter maintenant les races de chèvres françaises, selon le plan de SANSON. Nous ne les décrivons pas, tel n'est pas l'objectif de cette communication, mais nous mentionnerons toutefois, à l'occasion, des caractéristiques morphologiques, lorsqu'elles apportent quelque chose à la classification, ou lorsqu'elles surprennent. Par ailleurs, nous retiendrons le qualificatif "race" au sens actuel et replacerons les diverses races dans des ensembles plus vastes que nous appellerons tout simplement "groupes".

### LES RACES CAPRINES FRANÇAISES

L'ensemble des races caprines européennes est issu de la différenciation d'un groupe unique (la race d'Europe selon SANSON), caractérisé par un crane brachycéphale, un profil céphalique rectiligne ou subconcave et des oreilles dressées. Le polymorphisme de la couleur de la robe d'une part, de la longueur du poil d'autre part étaient la règle avant que l'homme n'intervienne pour homogénéiser, par sélection, les sous-groupes, que l'on appelle "races" aujourd'hui. En aucun cas ces éléments ne peuvent donc servir à établir des différences d'origine entre les diverses races.

En France, les populations caprines se ventilent en trois groupes : alpin, pyrénéen, du massif central, quelques discussions se rencontrant au sujet de la population du Poitou et de celle de la Corse.

### Le groupe Alpin

CREPIN explique qu'il existe de nombreuses variétés de couleurs, que les suisses s'efforcent de fixer pour fabriquer artificiellement des races (ils n'hésitent d'ailleurs pas à venir chercher des animaux en Savoie). Les races "suisses" sont la *Gessenay* ou *Saanen* (où l'on essaie de faire disparaître le poil long du dessus et des cuisses), la *Chamoisée des Alpes* ou *chèvre de la Gruyère*, la *Toggenbourg* (issue d'un croisement entre la Chamoisée et la Saanen) et diverses autres populations d'origine métisse. Il s'y ajoute la *Cou Noir du Valais* ("Schwartzhals"), à long poil, bien adaptée à la Haute-Montagne.

En France, on trouve mentionnée la *chèvre Savoyarde*, qualificatif sans doute général (bien que DIFFLOTH l'appelle aussi "chèvre galonnée" et lui attribue, semble-t-il, une robe cap de more ! ) englobant diverses variétés de couleurs : les robes pie étaient probablement plus fréquentes qu'en Suisse car on rencontre l'appellation "Pie des Alpes" ; par ailleurs, une "*Cou clair (ou cou jaune) des Alpes (ou de Tarentaise)*" est régulièrement mentionnée, à part, sous robe "mantelée". La *chèvre du Sundgau* (ou alsacienne) est décrite par CREPIN et Jenny NATHAN ; de son côté, DIFFLOTH parle encore en 1923 de la *chèvre du Mont d'Or*, au poil soyeux (car elle aurait été adultérée par croisement avec l'Angora vers 1815 - 1820), qui a perdu considérablement de son importance et qui est maintenant croisée avec des animaux des Alpes. SANSON rattache la *chèvre Corse* au groupe alpin. Signalons enfin que DIFFLOTH, sans les décrire, cite les chèvres de la région de Forcalquier, qui ont la particularité de pacager dans les montagnes en été.

### Le groupe pyrénéen

De plus petite taille dans l'ensemble que le groupe alpin, sous poil long, de robe le plus souvent sombre mais parfois blanche, la chèvre des Pyrénées est plus hétérogène au plan des aptitudes que l'Alpine.

On trouve mention de la *chèvre Béarnaise*, de grande taille, très bonne laitière, bien connue en dehors de son milieu car des chevrillers béarnais conduisent à travers la France (notamment à Paris) et la Belgique leurs animaux en vendant le lait frais.

La *chèvre du Roussillon* est également citée : son poil ne dépasse pas 5 cm. Elle a gardé des caractères de la chèvre du Thibet, introduite dans la région vers 1815 mais ressemble aussi, par ses formes allongées et sa couleur souvent blonde ou rousse à la race espagnole de Murcie. DIFFLOTH rattache la population caprine de la Gironde et celle du Lot au groupe pyrénéen. CREPIN, qui s'insurge contre la tendance "à trouver des races partout", fait une allusion à la prétendue "*chèvre bretonne*" qui, pour lui, n'est en fait qu'une pyrénéenne. Il est bien dommage qu'il n'ait pas fourni de référence bibliographique car c'est la seule allusion (mise à part la chèvre du Sundgau) que nous ayons trouvée relative à la population caprine de la moitié du nord de la France.

### Le groupe du Massif Central

La population y est hétérogène, traduisant toutefois sa parenté avec les types des Alpes pour DIFFLOTH, résultant de l'abatardissement de la chèvre des Pyrénées avec la "race commune" pour CREPIN.

La meilleure race est la *Poitevine*, de grande taille, à laquelle il est possible de rattacher sans difficultés les chèvres du *Berry* et de *Touraine*. Notons que CHARON fait de cet ensemble un groupe à part mais il est le seul.

On trouve ensuite la race *Auvergnate* (ou race du Massif central) et des qualificatifs départementaux ou micro-régionaux qui, pour certains paraissent s'appliquer à des variétés de la race Auvergnate, pour d'autres concernent d'autres populations (les différents auteurs ne sont pas toujours d'accord) : Ardèche (variété de la montagne), Haute-Loire (variété de la plaine), Drôme, chèvre du Falgoux, chèvre cévenole, etc...

Jenny NATHAN intègre la chèvre du Mont d'Or au groupe du Massif central mais ne fournit aucune justification.

### REMARQUE : la population Corse

CREPIN et DIFFLOTH la considèrent à part. Le premier estime que la chèvre indigène est noire, au poil demi-long (ce qui est tout à fait compatible avec une appartenance alpine, comme le proposait SANSON) ; il ajoute que de nombreuses introductions auraient été faites à partir de l'Algérie et l'Italie et explique ainsi que les chèvres Corses affectent maintenant les physionomies les plus variées.

### DISCUSSION

A de rares exceptions près, et qui sont de détail, les auteurs sont d'accord pour faire dériver les races de chèvres françaises d'une seule grande race (la race européenne) et les regrouper en trois ensembles de différenciation ancienne : le groupe Alpin, le groupe Pyrénéen et le groupe du Massif central.

Ces trois groupes ont sans doute été très polymorphes quant à la taille, la longueur du poil et la couleur de la robe : il subsistait encore beaucoup de ce polymorphisme au début du 20ème siècle. Contrairement à ce que l'on pouvait peut-être s'imaginer, toutes les longueurs de poils se rencontraient dans tous les groupes : le poil ne constitue donc pas un critère intéressant au plan phylogénique. Il est probable que le polymorphisme de tels grands groupes était la règle pour toutes les espèces d'animaux domestiques avant la création des livres généalogiques.

Deux races françaises seulement se sont constituées officiellement et sont parvenues jusqu'à nous : l'Alpine chamoisée (en réalité franco-suisse) et la Poitevine (actuellement en péril). La Saanen, de plus en plus importante, ne doit sans doute pas grand chose à notre race Savoyarde. Il reste à expliquer que ne se soient constituées qu'aussi peu de races standardisées.

Nous n'avons consulté volontairement que des ouvrages généraux, négligeant les études régionales : en principe, tout fait important relatif à une région donnée doit se retrouver tôt ou tard dans les ouvrages généraux ! Il est possible que la règle ne joue pas de façon absolue : c'est semble-t-il le cas pour la chèvre provençale qui, en dehors d'une simple allusion, n'est pas mentionnée dans les ouvrages consultés ; c'est sans doute également le cas pour la population caprine de la moitié nord de la France, qui est totalement ignorée (on ne voulait y voir que des chèvres communes, sans intérêt) car il est peu probable que jamais personne, n'ait consacré quelque article à la chèvre de sa région.

Il serait intéressant de savoir ce qui subsiste aujourd'hui encore des diverses populations qui ont reçu un qualificatif il y a quelques dizaines d'années. Peut-être n'est-il par ailleurs pas trop tard pour prospecter dans l'absolu, en dehors de toute considération bibliographique, dans la moitié nord de notre pays.

#### BIBLIOGRAPHIE

BASTIEN (J.F.) - La nouvelle Maison rustique ou Economie rurale, pratique et générale de tous les biens de campagne ; Deterville, Paris, 1804.

BENION (A.) - Traité complet de l'élevage et des maladies de la chèvre ; Asselin, Paris, 1878.

BUFFON - Oeuvres complètes de Buffon, avec des extraits de Daubenton et la classification de Cuvier. T 3 Mammifères 1 ; Au Bureau de la Société des Publications illustrées, Paris, 1838.

CHARON (A.J.) - Chèvres et chevreaux ; collection Rustica, Editions de Montrouris, Paris, 1942.

CREPIN (J.) - La chèvre ; Hachette et Cie, Paris, 1906.

DENIS (B.) - Parenté et filiation des races bovines françaises actuelles vues par les anciens auteurs ; Ethnozootéchnie, n° 32, 1983, 140 -158.

DIFFLOTH (P.) - Zootechnie. Mouton, chèvre, porc ; Encyclopédie agricole, J.B. Baillière, Paris, 1905.

DIFFLOTH (P.) - Chèvres, porcs, lapins ; Encyclopédie agricole, J.B. Baillière et Fils, Paris, 5ème édition, 1923.

FIGUIER (L.) - Les mammifères ; Hachette, Paris, 1869.

GOSSIN (L.) - Principes d'agriculture appliqués aux diverses parties de la France ; Lacroix et Baudry, Paris, s.d. (vers 1860).

MAGNE (J.H.) - Hygiène vétérinaire appliquée. Etude de nos races d'animaux domestiques et des moyens de les améliorer ; Labé, Paris, 2ème édition, 1857.

NATHAN MALHERBE DE BEAUVIERE (Jenny) - La chèvre et ses produits ; La Maison Rustique, Paris, 3ème édition, 1943.

ROZIER (Abbé) - Cours complet ou dictionnaire universel d'agriculture pratique, d'économie rurale et domestique, et de médecine vétérinaire, Desray, Paris, 1815.

SANSON (A.) - Traité de Zootechnie, 5) Ovidés ariétins et caprins, et suidés porcins ; Maison Rustique, Paris, 1886.

TESSIER - De la chèvre ; in "Maison Rustique du 19ème siècle" ; Au Bureau, quai aux Fleurs n°15 Paris, 1837, 541 - 543.

YSABEAU (A.) - Des bêtes ovines et des chèvres ; A. Goin, Paris, s.d. (vers 1860).

Intervention de François SPINDLER.-

Une des raisons qui explique l'absence d'émergence de races caprines bien différenciées réside sans doute dans le fait que la chèvre était souvent effectivement la vache du pauvre : les effectifs, par élevage, étaient très réduits. Il ne s'est pas dégagé, comme dans les espèces bovine et ovine, de "laeders de race", ces grands éleveurs, souvent un peu maquignons, qui faisaient la promotion des races. C'est particulièrement vrai pour le nord de la Loire où la chèvre était vraiment l'animal des petites gens, et où elle a beaucoup régressé depuis le début du XXe siècle.